

Politique économique

Réponse à une consultation 17.07.2023

## **Modification de l'ordonnance du DFE sur la constitution de réserves obligatoires de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux**

economiesuisse salue les analyses et le développement, lorsqu'il est judicieux, des réserves obligatoires. Elle émet toutefois des doutes quant à l'évaluation correcte des besoins. De plus, la proposition de stockage de céréales duales ne semble pas adaptée à la pratique. Globalement, une flexibilisation de la quantité de réserves obligatoires serait souhaitable. Dans le cadre de la révision en cours du droit douanier, il faut en outre tenir compte du fait que la procédure spéciale en matière de perfectionnement est importante pour la sécurité de l'approvisionnement.